

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1178 du 29 novembre 1948

n° 1178

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
29 novembre 1948

Numéro JO
n° 11 du 30/11/1948

Date du numéro
30 novembre 1948

TEXTE INTÉGRAL

Est suspendu de son traitement pour compter du 2 novembre 1948, pour ne pas avoir rejoint son poste à l'issue du congé dont il était titulaire » le commis des douanes, 17e échelon, Ismaël Hersi.